

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PILAT RHODANIEN

9 rue des Prairies - 42410 PÉLUSSIN

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS RÉUNION DU 25 JANVIER 2024

Délibération n°2024-01-05

L'an deux mille vingt-quatre et le 25 janvier, à dix-huit heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au siège de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien à Pélussin, sous la présidence de M. Serge RAULT, Président.

- Nombre de membres en exercice : 35
- Quorum : 18
- Nombre de membres présents : 25
- Nombre de votants : 28
- Date de la convocation : le 18 janvier 2024

### Objet : Administration générale - Élection d'un représentant à EPURES

#### DÉLÉGUÉS PRÉSENTS :

- BESSEY : M. Charles ZILLIOX -
- LA CHAPELLE-VILLARS : M. Jacques BERLIOZ -
- CHAVANAY : M. Patrick MÉTRAL, Mme Brigitte BARBIER, M. Yannick JARDIN,  
M. Jean-Baptiste PERRET -
- CHUYER : Mme Gisèle BONNAY -
- MACLAS : Mme Marcelle CHARBONNIER (*Pouvoir de M. Hervé BLANC*),  
M. Laurent CHAIZE -
- MALLEVAL : Mme Christelle MARCHAL -
- PÉLUSSIN : M. Michel DEVRIEUX (*Pouvoir de Mme Agnès VORON*),  
Mme Franceline COMAS (*Pouvoir de M. Stéphane TARIN*),  
Mme Martine JAROUSSE -
- ROISEY : M. Philippe ARIÈS, M. Éric FAUSSURIER -
- SAINT-APPOLINARD : Mme Annick FLACHER, M. Jacques GERY -
- SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE : M. Jean-Louis POLETTI -
- SAINT-PIERRE-DE-BOEUF : M. Serge RAULT, M. Christian CHAMPELEY, Mme Véronique MOUSSY -
- VÉRANNE : M. Michel BOREL, Mme Martine MAZOYER -
- VÉRIN : Mme Valérie PEYSSELON, M. Cyrille GOEHRY.

#### DÉLÉGUÉS EXCUSÉS :

- CHAVANAY : Mme Nathalie BÉAL -
- MACLAS : M. Hervé BLANC (*Pouvoir à Mme Marcelle CHARBONNIER*) -
- LUPÉ : M. Farid CHERIET -
- CHUYER : Mme Béatrice RICHARD -
- MALLEVAL : M. Thomas PUTMAN -
- PÉLUSSIN : M. Stéphane TARIN (*Pouvoir à Mme Franceline COMAS*),  
Mme Agnès VORON (*Pouvoir à M. Michel DEVRIEUX*) -

#### DÉLÉGUÉS ABSENTS :

- PÉLUSSIN : Mme Corinne ALLIOD KOERTGE, M. Jean-François CHANAL -
- SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE : Mme Sylvie GUISET.

M. le Président rappelle que pour faire suite au conseil communautaire du 02 juin 2022, le représentant de la CCPR à EPURES est :

- M. Charles ZILLIOX.

Il convient de remplacer M. Charles ZILLIOX, représentant démissionnaire.

M. Michel BOREL est seul candidat.

L'ensemble de l'assemblée demande une élection à main levée.

Il est proposé au conseil communautaire :

- De procéder à l'élection d'un représentant.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

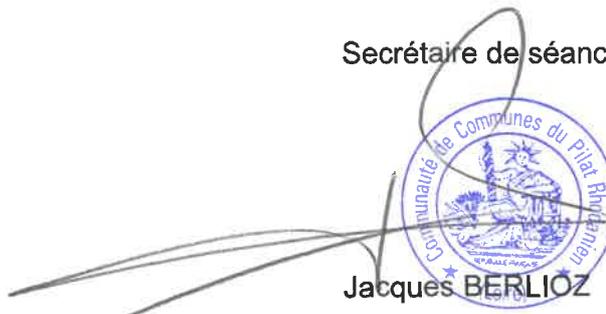
- Désigne comme membre titulaire : M. Michel BOREL, 28 voix.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Président,

  
Serge RAULT

Secrétaire de séance

  
Jacques BERLIOZ